



PROCES VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 décembre 2011 A 19 heures Au siège de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles

Etaient présents :

Commune d'Allonzier la Caille

Mme Fabienne BARAT, Mr Eric BENAUD, Mr Gilles PECCI, Mr Patrice PECCOUD, Mr Daniel SAXOD, Mr Jean-Pierre MOUFLIER, Mme Martine TOCHON TANGUY, Mme Cécilia HORCKMANS, Mme Jeannine VERGAIN

Commune d'Andilly

Mr Vincent HUMBERT, Mme Pauline DURIEUX

Commune de Cercier

Mr Jean-Michel COMBET, Mme Christine LEDESMA, Mr Yves COTTAREL, Mme Annie PECCI

Commune de Cernex

Mme Josiane CHARRIERE, Mr Jean-François BLANDIN, Mr Laurent FERAT

Commune de Copponex

Mme Danielle DUCRET, Mr Jean-François MARMOUX, Mr Christian SALLAZ

Commune de Cruseilles

Mr Jean-Michel AILLOUD, Mr Cédric DECHOSAL, Mme Raymonde DEMOLIS, Mr Jean-Loup GALLAND, Mme Isabelle GRANDMONTTET, Mme Sylvie MERMILLOD NICOLLIN, Mr Louis JACQUEMOUD, Mme Marie-Louise JACQUET, Mr Frank GIBONI, Mr Christian ROUSSEAU, Mme Solange PAIREL, Mr Jean PALLUD, Mr Louis-Jean REVILLARD

Commune de Cuvat

Mr Dominique BATONNET, Mr Bernard LAVOREL

Commune de Menthonnex-en-Bornes

Mr Guy DEMOLIS, Mr Bernard SAILLANT

Commune de Saint-Blaise

Mme Christine MEGEVAND, Mr Jean-Claude RUFFON, Mr André VESIN

Commune du Sappey

Mr Jean-Paul COUTY, Mme Laura VIRET

Commune de Villy-le-Bouveret

Mr Robert BIZET, Mr Jacques TISSOT, Mr Hervé RIGOLET

Commune de Villy-le-Pelloux

Mr Jean-François VERNON, Mme Catherine PETYT

Commune de Vovray-en-Bornes

Mr Xavier BRAND, MMme Christelle DUVERNAY

Etaiet représentés :

Mme Sophie DEVIN, Commune d'Andilly

Mme Chantal BAILLARD, Mme Christine DUBOIS, Commune de Cernex

Mme Laurence CHABRIER, Mr Jean-Luc THOMASSON, commune de Copponex

Mr Christian BUNZ, Mme Catherine JUNG, Mr Philippe COUTTY, Mr Renaud DEBORNE, Mme Nathalie VESIN, commune de Cruseilles

Mr Denis DONARD, Commune de Cuvat

Mr Serge CHAMOT, Mr Henry GILBERT, Commune de Menthonnex en Bornes

Mme Véronique VERELST, Commune du Sappey

Mr Jean-Marc BOUCHET, commune de Villy le Bouveret

Mr Stéphane DEBORNES, Commune de Vovray en Bornes

Absents excusés :

Mr Gérard LACROIX, Commune d'Andilly

Mr Denis BRUNET, Commune de Menthonnex en Bornes

Mme Charlotte BOETTNER, Mr Jean-Claude VULLIET, Commune de Villy le Pelloux

Absents :

Mr Cyril NEGRELLO, Commune d'Andilly

Mme Nelly MAKTAV, Mme Alexandra MEYER, Mme Claire SUBLET, Commune de Cruseilles

Mr Eric LAVOREL, Mme Suzanne MOUCHET, Commune de Cuvat

Mr le Président remercie les conseillers communautaires d'être présents.

En préambule, le bureau d'études Géode, suite à son intervention dans chaque commune, présente le diagnostic PLH. Un document de travail a été donné à chaque maire. Messieurs Gilles Pecci et Vincent Labourey précisent que le document présenté sous forme powerpoint pourra être demandé à Monsieur Daniel Bouchet.

Messieurs Gilles Pecci et Guy Demolis complimentent le bureau pour la qualité du travail réalisé.

Il est précisé que la deuxième phase du diagnostic débutera début du mois de janvier. Des ateliers territoriaux par groupe, par thème auront lieu.

Monsieur le Président demande à Mme Marie Lombardo d'évoquer le PLH dans le prochain interco.

Mr le Président procède à l'appel des membres du conseil communautaire. Il demande s'il y a des questions ou des observations concernant le précédent procès-verbal datant du 18 Octobre 2011 et propose de l'approuver. Celui-ci étant approuvé, Mr le Président remercie les membres de l'assemblée.

Il désigne Mme Sylvie MERMILLOD NICOLLIN comme secrétaire de séance.

Mr le Président demande aux membres s'ils souhaitent voter à main levée ou à bulletin secret ; il est décidé de voter à main levée.

3 - Délibérations

1. DECISION MODIFICATIVE n°3 : BUDGET GENERAL - EXERCICE 2011, **votée à l'unanimité**
Monsieur Vincent Labourey indique qu'il s'agit de prendre en compte les dépenses supplémentaires pour la tombola FISAC et de changer des imputations sur les emprunts.
2. DECISION MODIFICATIVE n°4 : BUDGET EAU POTABLE - EXERCICE 2011, **votée à l'unanimité**
Monsieur Vincent Labourey précise que cette délibération a pour but de compenser les salaires entre les budgets et de régulariser en investissement les imputations d'emprunts assez anciens.
3. COMPENSATION DE SALAIRES DU BUDGET GENERAL VERS LE BUDGET EAU ET LE BUDGET ASSAINISSEMENT ET DU BUDGET ASSAINISSEMENT VERS LE BUDGET EAU, **votée à l'unanimité**
Il s'agit de plusieurs agents affectés sur plusieurs tâches, cette ventilation se fait toujours en fin d'année.
4. MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL DES ATSEM, **votée à l'unanimité**
Mme Marie Lombardo explique que suite au départ d'une Atsem à l'école de Cuvat, et avec l'accord des VP en charge des affaires scolaires, il s'agissait de revoir la quotité de travail pour deux Atsem (150 %) et de répartir leurs tâches de travail.
5. MISE EN PLACE DU «RATIO PROMUS-PROMOUVABLES » POUR LES AVANCEMENTS DE GRADE, **votée à l'unanimité**
Cette délibération égarée dans le passé, le service des Ressources Humaines a dû proposer de délibérer à nouveau sur les ratios promus promouvables. Cette modalité concerne tous les grades d'avancement pour toutes les filières.
Pour tout avancement de grade, le nombre maximal de fonctionnaires pouvant être promus est déterminé par un taux appliqué à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour cet avancement. Ce taux peut varier entre 0 et 100 %.
6. AVANCEMENT DE GRADE, **votée à l'unanimité**
Mme Marie Lombardo explique qu'il s'agit de l'avancement de grade d'un technicien de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles à la date du 1^{er} décembre 2011.
7. TRANSPORTS SCOLAIRES 2011 - 2012 REGIE DE RECETTES REMBOURSEMENT DE CARTE DE TRANSPORT AUX FAMILLES, **votée à l'unanimité**
Comme chaque année, des changements de situation interviennent, les familles se trouvent alors obligés d'annuler l'inscription pour le transport de leur enfant. Par conséquent, cette délibération permet de rembourser ces familles.

4 - Questions diverses

Monsieur le Président rappelle quelques dates :

- Prochain conseil communautaire le 31 janvier 2012 à 19 heures dans les locaux de la CCPC,
- Les vœux de la CCPC auront lieu le lundi 9 janvier 2012 à 18 heures 30

Monsieur André Vesin rappelle aux membres du conseil communautaire que les 13 derniers tirages de la tombola FISAC auront lieu le samedi 17 décembre à 18 heures au magasin « au bon vin » suivi d'un apéritif et qu'ils sont tous conviés. Le Père Noël arrivera exceptionnellement à 14 heures. Il y aura un jeu de Noël avec les commerçants, des surprises pour les enfants, une vente de crêpes, de marrons et de vin chaud. Une affiche est distribuée à chaque maire.

Monsieur le Président souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à tous les membres.